

Conseil municipal : vendredi 6 janvier 20 heures

Principaux points à l'ordre du jour :

Demandes de subventions, assainissement de Leffond et rue de la brèche,
Adduction d'eau à Branchebeau, Schéma d'aménagement à Neuvelle,
Emploi, gîte, garderie, ALSH, Natura 2000, DOCOB 2012

FASSAD : Chaque mardi, un personnel administratif de la FASSAD de Gray se tient à votre disposition de 9h à 12h à la mairie de Champlitte. N'hésitez à venir nous rencontrer pour obtenir des informations ou pour bénéficier d'une aide.

Nous vous proposons une offre de services adaptés à tous vos besoins :

Aide à domicile, soins infirmiers, soins à domicile, livraison de repas, Équipe spécialisée Alzheimer, Aide aux familles...

Contact : FASSAD Gray - ZAC Gray Sud - Rue des Frères Lumière - 70104 GRAY

Tél : 03 84 64 93 80—Mail : gray@fassad70.fr - Site internet : www.fassad70.fr

Associations chanitoises : réunion mardi 17 janvier 18 h salle polyvalente.

Ateliers créatifs : mardi 24 janvier salle polyvalente

Collège : Pour la rentrée de septembre 2012, il est question de "perspective d'évolution et de fusion" avec le collège de Dampierre. Cela signifie que les 2 structures n'en feraient plus qu'une, dirigée par un seul conseil d'administration, qui fonctionnerait sur 2 sites : le site de Dampierre, avec environ 300 élèves et celui de Champlitte avec 105 élèves.

Affouages : La distribution des lots se fera selon la méthode habituelle à la salle polyvalente vers le 15 janvier. La date exacte vous sera communiquée par le PMV.

Office de tourisme

L'agent d'accueil Benoit Dumortier, qui a travaillé à Champlitte depuis mars 2011 nous quitte pour un autre poste dans les Vosges.

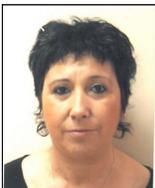
En janvier février, l'OT sera tenu essentiellement par Gwylene Guenard et des bénévoles jusqu'au retour de Leslie Maussang.

Recensement de la population

Le dernier a eu lieu il y a 5 ans. Le recensement permet d'avoir une vue précise de notre population et de nos immeubles d'habitation à un moment donné.

Il sera effectué par 6 agents recenseurs du 19 janvier au 18 février.

Les agents recenseurs doivent vous présenter une carte officielle attestant qu'ils le sont. Faites leur bon accueil.



Evelyne Morlot



Chantal Jouot



Gwylene Guenard



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

*Le Maire et
son conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2012*

Info municipale n°41
Janvier 2012



Saint Vincent : 400^{ème} anniversaire (1612 - 2012)

Le 23 Janvier prochain, la confrérie saint Vincent célébrera Saint Vincent et le 400^{ème} anniversaire de sa fondation. Au début du 17^{ème} siècle, Vincent de Saragosse nous met en lien avec l'Espagne à laquelle est liée la Franche-Comté. A cette époque, Champlitte est en pleine expansion : ce centre commercial avec ses tissus réputés rayonne sur la France toute proche, la vigne s'y développe encore et gravit les collines environnantes ; les ouvriers y sont nombreux. Enfin, la ferveur religieuse s'est développée avec la fondation des couvents des Annonciades et des Capucins. C'est dans ce cadre favorable que naît la confrérie.

Aujourd'hui la fête de saint Vincent est liée au Mexique : Jicaltepec et San Rafael ont été fondés entre 1833 et 1861 par des vigneron de Champlitte. Une délégation mexicaine sera présente pour fêter avec nous Saint Vincent et les valeurs de la fraternité. Cette année, c'est la confrérie saint Vincent qui recevra la statue du saint.

Jean Christophe Demard

Programme du lundi 23 janvier : (Traditionnellement, la saint Vincent ne se déroule jamais un dimanche)

- * 9 h 15 : couronnement des épousés de la fête
- * 10 h : messe
- * 11 h 15 : Procession pour conduire la statue du Saint chez les nouveaux bâtonniers (membre du Directoire de la Confrérie).
- * 12 h : danses traditionnelles et remise des colliers des Houes d'Or

Comme pour 2011, chacun d'entre vous sera destinataire de l'agenda 2012 offert par la municipalité de Champlitte grâce aux annonceurs locaux.

Signalétique

La première phase de la remise en état de la signalétique de la commune, la **dénomination des rues**, est maintenant terminée. La commission a travaillé sur ce dossier à partir des documents établis il y a un an par la DDT. Il nous a permis de mettre à jour l'ensemble de nos voies, routes, rues, ruelles, impasses et de constater la nécessité de préciser pour chacune le nom, l'état des plaques de rues, la numérotation des maisons.

Les conseils municipaux des 28 septembre et 13 décembre ont officialisé cette dénomination.

Suite à la révision et à la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale, et à la demande de la Poste, le conseil municipal a dû baptiser, ou officialiser, quelques noms de rues du bourg. Pour les communes associées, le travail était beaucoup plus important.

À Champlitte, pour l'essentiel, cela était fait : quelques rues nouvelles à dénommer, une cinquantaine de plaques à remplacer, des poteaux à remettre en place, quelques numéros à confirmer.

En janvier, la commission travaillera avec la DDT à la remise en conformité de la signalisation routière puis à la signalétique, en accord avec les professionnels, pour le fléchage des services, des commerces et des entreprises. Nous aimerions aussi aboutir à la suppression de l'affichage sauvage qui, en plus de la pollution visuelle, perturbe le bon fonctionnement de la signalétique du bourg.

Rue de la Brèche

Le Conseil Municipal, après la consultation de plusieurs bureaux d'études, a retenu la candidature du cabinet JDBE de BESANCON pour un montant d'honoraires forfaitaire de 9000,00 € H.T (montant estimé des travaux 125 000 € H.T).

Les cabinets d'études non retenus sont les cabinets SMOD (Dampierre S/salon) et BAOBAB (Chenôve).

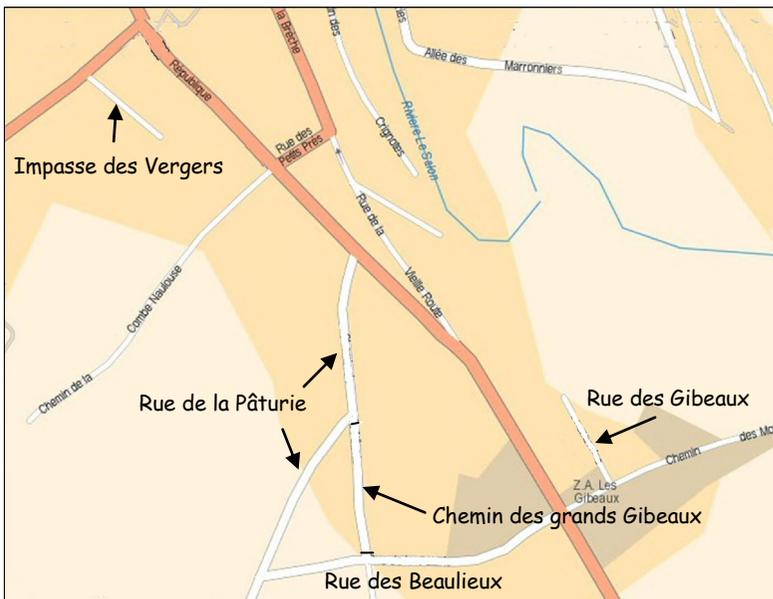
L'avant projet a été fourni à la mairie. Les riverains qui le souhaitent peuvent venir le consulter et faire part de leurs remarques. Une réunion publique sera organisée dès que nous aurons reçu le projet d'aménagement.

Réfection rue Saint Antoine

Dans le cadre de la politique de réfection de la voirie à Champlitte, les rues Saint Antoine et Saint Nicolas ont été réhabilitées en 2009.

La rue de la Perrière était programmée pour 2011. Le retard de l'entreprise chargée des travaux et la nécessité de reprendre tous les branchements d'eau n'ont pas permis de finaliser le revêtement qui ne pourra être réalisé qu'au printemps. La température doit être supérieure à 12° pour effectuer les travaux dans les meilleures conditions.

Un aménagement du quartier Saint Antoine et Saint Nicolas est en projet avec le concours du Conseil général et de la Communauté de communes dans le cadre de l'opération "lutte contre l'habitat indigne".



Le quartier des Beaulieux Une mise à jour s'imposait, même au niveau de l'orthographe des lieux.

Les "Lavières basses".

Il reste encore quelques parcelles libres.

- * L'éclairage public a été installé cet automne,
- * Les chaussées et trottoirs sont à terminer,
- * Les plaques de rues restent à poser.

